

CR CD du 28 octobre 2020

Présents : Isabelle, Jaco, GG, Francky, Pierre, Daniel S., JCB, Daniel K., JCD, Pascal, Béatrice, Patricia

Excusés : JBernard, Mickaël

Tout d'abord, merci à Pascal et à Nathalie de nous avoir prêté leur terrasse pour cette réunion.

Merci aux participants d'avoir, à la demande du président, fait un effort d'efficacité pour pouvoir examiner l'ordre du jour bien dense !

- **Logo page FB** : historiquement, c'était le logo de Fanch (Tropic Parapente), très lié à Parapangue à l'époque, qui illustre la page FB. Comme il y a un nouveau propriétaire de la structure, on a décidé de le changer et d'y mettre des photos des événements actuels.

- **Stages perf.** : Mathieu Abrard (encadrant de SIV et nouvellement installé sur l'île) a été sollicité pour encadrer nos stages mais n'est pas assez disponible.

Nous avons organisé un stage avec Solid'Air (Gildas Ben et Thibaut Chaigneau) le 23 octobre.... annulé pour cause de vent. Pas de chance....

Il y a 2 autres journées prévues le 13 et 16 avec Benjamin Mailhé.... mais vu la situation... ???

On a quand même pu faire une pente-école le 24 encadrée par JC Dupont et des animateurs en formation, et qui s'est fort bien déroulée.

- **Ecole Parapangue** :

Marmailles : l'incident de JCD avant leur 1er grand vol (reporté bien sûr) a été débriefé spécifiquement a posteriori autour d'un petit-déjeuner, et le 1er grand vol a été un succès (cf photo page FaceBook).

Groupe filles : tout le monde a bien volé. Un bi pédagogique supplémentaire a été organisé pour une des participantes.

Matériel : renouvellement programmé de radios (avec de "vraies" antennes) et de casques. Cette année la subvention de la mairie de St Leu est de 1500€ (au lieu de 2000€ l'an passé)

Pour rappel : la mairie accorde ses aides aux actions à visée sociale (pour Parapangue permettre à des publics ciblés d'accéder au monde du vol libre)

- **Biplaces** (responsable Francky)

Matériel : il a été commandé des maillons à vis pour les secours et des maillons rapides en acier pour la voile (8mm diamètre mini et serrés à la pince)

Il va y avoir une commande pour changer les écarteurs vieillissant. Pour ceux que ça intéresse, Francky va donner au club des écarteurs souples.

Usage des bi : Francky va renvoyer un message aux biplaceurs pour re-préciser les modalités d'usage du matériel du club.

Aspirants biplaceurs : ils paieront les 75€ de cotisation pour 2021.

Il a été demandé aux biplaceurs le nombre de bi effectués pour le club, afin de les dédommager éventuellement en prenant en charge la part de cotisation supplémentaire biplace de la licence.

- Sorties : il y a plusieurs niveaux de sorties correspondant aux différents **niveaux** de pilotage : encadrées / BPI, normales / BP, montagne /BPC. La sortie est choisie en fonction du niveau le plus faible pour que tout le monde puisse voler, il est donc nécessaire de définir les différents niveaux. Il peut y avoir aussi des sorties “accompagnées”, destinées à faire découvrir les sites hors Colimaçons (en fonction du groupe, ça peut être de n'importe quel niveau). Toutes les précisions sont sur la page web Parapangue, onglet sorties.
- Il est décidé de “fixer” (annuler ou confirmer) la sortie 24h avant, càd vers 8h (du matin!) la veille.
- Gestion de la navette : volet administratif et comptable + volet organisation sur le terrain / entretien et relations avec la/le conduct.rice/eur.
Actuellement son contrat prévoit une formation qui devrait commencer courant novembre, ce qui nous permettrait de renouveler son contrat en janvier (alors que les règles de recrutement de contrat aidé vont être modifiées) puisque Sarah nous donne entière satisfaction ainsi qu'aux usagers, et qu'elle-même aimerait continuer sa mission. Par ailleurs, on lui fait confiance pour organiser son travail dans le cadre qui lui a été défini. Le CD est d'accord pour une utilisation plus souple de la navette, au gré des besoins, de la météo, etc., quitte à modifier le planning. Le seul impératif est d'en informer et faire la demande au président et au référent.
- Communication au sein du CD : bien qu'historiquement Parapangue n'ait jamais fait fonctionné le niveau “bureau”, il arrive souvent que des problèmes matériels ou courants soient pris en charge par quelques personnes (les concernées / les présents / les disponibles / les compétents, etc.). Nous devons faire attention à informer le CD en amont (et c'est fait généralement) et en aval, mais parfois c'est résolu donc oublié... Alors attention à “l'entre-soi” !!
- Annulation PA : nécessaire dans les conditions du moment (toujours le COVID!). Pour rappel, pour une meilleure efficacité, les évènements Parapangue s'organisent collégalement et avec pas mal d'anticipation : besoin de diverses autorisations car le club n'a pas de lieu privé (terrain ou local), prêt de matériel par la mairie de St Leu à demander avec anticipation aussi. On peut tout de même conserver l'idée à petite échelle...
- Fête du club : évènement à la journée, vol + pique-nique à Piton à Boue et Les Aviron. Le 21 novembre... (à suivre!)
- AG : programmée le 12 décembre.
Au menu : démission de tout le monde et re-répartition des tâches, qui pourront être définies différemment (toute suggestion est bienvenue!).
Actuellement, il y a le bureau (président / vice-président, trésorier / trésorier adjoint, secrétaire / secrétaire-adjoint), le DTE, et des référents de postes divers (biplaces, navette / sorties, formations perfectionnement, sécurité, ...). Ces missions sont réparties entre les membres du CD après élection de celui-ci.
- Ligue : la LVLR a un nouveau local qu'elle va louer d'abord 6 mois... Agréable, fonctionnel et bien placé, le matériel y est stocké et il y a une salle de réunion. Notre cours théorique du jeudi s'y tiendra.

La réunion se termine après avoir évoqué tous les points de l'ordre du jour, bravo !